

## DÃ©but du premier moratoire annuel sur la pÃ¢che sur le fleuve Jaune

Dossier de<br /> la rÃ©daction de H2o  
May 2018

Le premier moratoire annuel sur la pÃ¢che a dÃ©butÃ© dimanche sur le fleuve Jaune, en Chine, dans le cadre des efforts visant Ã  protÃ©ger les ressources halieutiques et la biodiversitÃ© dans le deuxiÃ¨me plus long cours d'eau du pays. Le moratoire, qui sera en vigueur jusqu'au 30 juin, couvre le cours principal, trois lacs majeurs et 23 affluents du fleuve Jaune, selon un communiquÃ© publiÃ© par le ministÃ“re de l'Agriculture. D'aprÃ“s le ministÃ“re de l'Agriculture, la pÃ¢che pour des Ã©tudes scientifiques et pour l'Ã©levage pendant le moratoire devra Ãªtre approuvÃ©e par les autoritÃ©s de niveau provincial ou supÃ©rieur. Les provinces et les rÃ©gions autonomes sont autorisÃ©es Ã  prolonger le moratoire en fonction des besoins locaux, selon le ministÃ“re.

La Chine a aussi imposÃ© un moratoire sur le fleuve YangtsÃ©, le plus long cours d'eau du pays. Ce moratoire, qui s'Ã©tend du 1er mars au 30 juin, couvre la pÃ©riode de frai pour la plupart des espÃces vivant dans le fleuve. Il concerne l'ensemble du cours d'eau et ses principaux affluents et lacs. Par ailleurs, un moratoire similaire a Ã©tÃ© imposÃ© sur la rivÃ“re Huaihe, qui coule parallÃ“lement entre le YangtsÃ© et le fleuve Jaune.

Xinhua Â